

100 % Agri Copamo



L'Edito

d'Isabelle Brouillet, Vice-présidente en charge de l'agriculture

2021 restera une année marquante par ses caprices météorologiques notamment le gel d'avril qui a décimé les récoltes de fruits à noyaux. Bien que la profession ait pour habitude de travailler avec les aléas climatiques et de mettre en place des méthodes de lutte et d'adaptation, la détresse était grande devant cet évènement. La COPAMO a mis en place rapidement des aides pour les exploitations les plus en difficulté. La pandémie Covid a elle aussi perturbé le travail, les ventes, les relations...

Des commissions communales ont poursuivi leur travail, d'autres se sont mises en place. C'est une vraie richesse que de partager entre la profession agricole et les élus les préoccupations du métier, de sa place, de son maintien, de son évolution, de son adaptation, des attentes sociétales... de l'avenir. Les sujets abordés y sont très divers, en fonction des sensibilités des participants, des spécificités des productions...

Souhaitons que 2022 apporte la sérénité et la générosité pour la profession. Nous continuerons à travailler sur les axes que nous avons fixés :

- *installation et transmission, préservation du foncier, reprise de friches*
- *soutien à l'adaptation des pratiques et à la résilience des exploitations, soutien à l'émergence de projets collectifs*
- *communication pour la valorisation de l'agriculture et le respect de productions.*
- *soutien à une agriculture durable et une alimentation de qualité*

De belles perspectives de travail s'annoncent avec la construction du PAT de l'Ouest Lyonnais (Projet Alimentaire Territorial) et notamment avec son aspect restauration collective. Des installations ou mutations vers de nouvelles filières et vers des circuits de vente intermédiaires seront à imaginer.

Belle année à tous ! Bien cordialement

La Copamo, à vos côtés



La Copamo soutient les arboriculteurs suite à l'épisode de gel de ce printemps

Abricots, pêches, cerises... ont subi un épisode de gel destructeur en avril 2021. De nombreux arboriculteurs ont vu leur future récolte fortement impactée, parfois complètement. La Copamo a souhaité soutenir les exploitations les plus en difficulté en s'appuyant sur le plan de relance qu'elle avait mis en place pour les entreprises impactées par la pandémie. Ce sont ainsi, 17 exploitations parmi les plus fragilisées qui ont été aidées pour un montant total de 189 000€ avec une attention particulière pour les jeunes qui viennent de s'installer.

De plus, la Copamo a versé au Smhar une subvention de 64 000€ qui a permis de réduire le montant de la souscription à l'hectare des 77 exploitations du Pays Mornantais irrigant des vergers.

Des investissements face aux aléas climatiques

FranceAgriMer met en place un programme d'Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique et ainsi faire face aux aléas climatiques dont la fréquence augmente.

Les matériels éligibles correspondent à la :

- Protection contre le gel.
- Protection contre la grêle.
- Protection contre la sécheresse.
- Protection contre le vent-cyclone, ouragan, tornade.

Je fais ma demande

Vos rendez-vous :

Le 28 mars // Une journée dédiée à la question des haies dans les systèmes d'élevage



Dans le cadre de son programme **Nature en ferme**, la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) organise avec l'ARDAB, et en partenariat avec la Copamo, une journée dédiée à la question de la haie dans les systèmes d'élevage (bovin, volaille...) **le lundi 28 mars 2022**.

Objectifs des haies :

- apporter de l'ombre aux animaux,
- fournir du fourrage,
- retenir l'eau dans les sols,
- protéger du vent, ...

Une journée, deux temps :

- Une matinée d'échanges autour d'expériences concrètes conduites par des agricultrices et agriculteurs.
- Un après-midi dédié très concrètement à vos projets, en petits groupes.

La participation est gratuite et ouverte aux éleveuses et éleveurs dont le siège d'exploitation est situé sur la CCVG ou la Copamo.

Inscription obligatoire **avant le 28 février** auprès de Gaëlle Caron-Farion : ardab2@aurabio.org

Les 4 et 5 avril // Collecte des plastiques agricoles



Rendez-vous le 4 avril à Saint Laurent d'Agny sur le parking de la Noyeraie derrière la Sicoly et le 5 avril à Chabanière au parking "Villette" de Saint Maurice sur Dargoire.

Cette opération vise au recyclage de ces plastiques, pour éviter leur enfouissement ou leur brûlage ; pratiques interdites, néfastes pour l'environnement et la santé de tous. Gérés dans le cadre de la filière nationale ADIVALOR, les plastiques collectés serviront à fabriquer de nouveaux produits : sacs-poubelle, plaques isolantes, raccords pour l'irrigation, etc.

Pour rappel, les plastiques doivent être les plus propres possibles ! Des saches pour les filets balles rondes et les ficelles (dans des saches séparées) sont à disposition à la Copamo.

Renseignements : Corinne Schneider 04 78 44 98 52

En bref

Une aide pour financer vos projets de chaleur renouvelable

Vous avez un projet dans les 3 ans à venir pour équiper vos bâtiments avec des systèmes de chaleurs renouvelables suivants :

- Bois énergie
- Solaire thermique
- Géothermie

Contactez-nous !

En effet, une prise en charge financière de votre projet (jusqu'à 80% de l'investissement) peut vous être proposée grâce aux engagements de la Copamo auprès de l'ADEME.

Renseignements : transition.ecologique@cc-paysmornantais.fr

Un site internet pour promouvoir la vente directe

La Chambre d'agriculture du Rhône a créé le site www.monproduitlocal69.fr pour promouvoir les lieux de vente directe aux consommateurs.

Sur la carte des produits vous retrouverez : les points de ventes à la ferme et les modalités de livraison s'il y en a, les marchés et toutes autres initiatives prises pour approvisionner les consommateurs en produits frais au plus près de chez eux.

Si vous souhaitez faire figurer votre point de vente sur la carte ? Vous constatez une erreur sur votre fiche ? Remplissez le questionnaire ou écrivez à cirpa@rhonechambagri.fr ou appelez l'équipe circuits de proximité et agrotourisme de la CA69 au 04 78 19 61 20

[Accès au questionnaire](#)

Un conseiller numérique vous accompagne gratuitement dans vos démarches numériques du quotidien



Vous avez des difficultés à créer votre compte numérique pour une démarche administrative, vous souhaitez communiquer sur vos produits via une page Facebook, vous avez déjà appelé 3 fois votre fille au téléphone aujourd'hui pour qu'elle vous aide à envoyer un document sur votre messagerie électronique ? Alors vous avez besoin d'un conseiller numérique. **Damien Lefebvre** est à votre disposition à la Chambre d'agriculture du Rhône damien.lefebvre@rhone.fr ou 06 40 91 89 25 et également **Axel Thomas** à la Copamo a.thomas@cc-paysmornantais.fr ou 04 78 44 74 85.

Inscrivez-vous aux formations de la Chambre d'agriculture : <https://forms.gle/CavYdRegf3JanEvb9>

Restez informé !

Le service aménagement de la Copamo dispose d'une base de données des exploitations agricoles dont le siège social est sur une des communes de la communauté de communes.

Pour vous informer rapidement et de façon ciblée (collecte des plastiques agricoles, appels à projets, informations urgentes, newsletter), nous vous remercions de remplir le questionnaire joint à cette newsletter et nous le retourner par mail agriculture@cc-paysmornantais.fr ou par courrier à Copamo, service aménagement, 50 avenue du Pays Mornantais, 69440 Mornant.

Nous vous remercions de nous envoyer au minimum votre adresse email.

[Accéder au questionnaire](#)

